

Création de « France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes » *Une voix des usagers en santé qui sera mieux entendue*

Le 19 janvier 2018, 136 associations d’usagers de la santé se sont réunies à Lyon pour créer « France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes ». Prenant la suite du « CISS Auvergne-Rhône-Alpes », cette délégation régionale procède de la loi de santé de janvier 2016 qui consacre le mouvement des usagers de la santé et souhaite que leur voix soit ainsi mieux entendue.

A cette occasion, la nouvelle structure s’est dotée de nouvelles instances : un comité régional de 24 membres représentatif de l’ensemble des usagers et un bureau de 10 membres. Ces derniers ont élu à l’unanimité à sa présidence François Blanchardon, représentant régional de l’Association François Aupetit (AFA).

Contexte

Plus représentative du mouvement des usagers et à la suite du réseau des CISS, la création de France Assos Santé est prévue par l’article 1^{er} de la loi de modernisation de notre système de santé (LMSS) du 26 janvier 2016. Celle-ci a pour objectif de renforcer la légitimité et la reconnaissance de la représentation des usagers et de la démocratie en santé.

France Assos Santé a pour mission de :

- Recueillir l’expression des attentes et besoins des usagers
- Elaborer des avis et des propositions pour les pouvoirs publics et les acteurs dans le champ de la santé.
- Animer un réseau d’associations
- Mobiliser son réseau pour pourvoir les postes de représentants des usagers dans le système de santé
- Former les représentants des usagers
- Améliorer la connaissance des usagers sur le système de santé et la démocratie sanitaire, sur des questions juridiques et sociales du système de santé
- Favoriser les mobilisations citoyennes sur des questions de santé
- Porter des actions en justice pour son entité ou pour un groupe d’usagers

En Auvergne-Rhône-Alpes

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes poursuivra ces actions au plus près des besoins de chaque territoire, renforcée par un réseau d’adhérents plus large et implanté sur toute la région. Les activités de formation, d’animation, de promotion des droits en santé, de porteur de projets innovants et d’accompagnement des usagers, moteur du réseau sur ces dernières années, resteront au cœur du travail quotidien de l’équipe. Reconnue par la loi, la mission de plaidoyer – être « la voix des usagers » auprès des pouvoirs publics – s’en trouve renforcée et fait de « France Assos Santé » un acteur incontournable dans l’observation et le pilotage du système de santé.

A télécharger :

[Liste des membres du conseil régional et du bureau](#)

[Liste des membres fondateur de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes](#)